



UNADIF-FNDIR
38



Compte rendu de l'assemblée générale de L'UNDIF-FNDIR38 2025 **Le 7 mars 2026 de 10h à 11h au Musée de la Résistance**

Après ouverture de la salle, signature par les présents de la feuille d'émargement et vérification des pouvoirs. Le bureau de l'assemblée est mis en place avec comme président Philippe Gascon et secrétaire Marie Laure Loustalot Forest.

12 membres de l'UNADIF sont présents et 14 membres sont représentés par les pouvoirs reçus avant l'AG ou au moment de l'AG.

Le président ouvre la séance et après lecture de l'ordre du jour donne la parole à la secrétaire pour la lecture du rapport moral et d'activité. Elle rappelle tout d'abord la disparition en fin d'année de Vincent Malerba et de Daniel Huillier et toute l'assemblée se joint à la minute de silence demandée.

Le rapport d'activité est détaillé, avec l'ensemble des cérémonies, expositions, conférences, opérettes, concerts et actions auprès des collégiens et lycéens. Ce rapport est disponible sur le site de l'UNADIF 38.

Le rapport d'activité est mis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité des présents et représentés.

Le président, dans sa fonction de trésorier en 2025 présente le rapport financier de l'association qui est à l'équilibre en 2025 avec un résultat légèrement positif. Le rapport financier complet est disponible sur le site de l'UNADIF 38.

Le rapport financier est mis au vote de l'assemblée qui l'approuve à l'unanimité des présents et représentés.

Le trésorière Marie Armelle Fouillard présente ensuite le budget prévisionnel 2026 ce qui permet de parcourir les différentes actions prévues cette année avec le voyage des lauréats du CNRD, le projet « la mémoire a un avenir » et les différentes cérémonies et conférences.

Une question est posée sur le remboursement des frais de déplacement. La proposition acceptée par l'assemblée générale est de rembourser les Km sur le barème fiscal et les frais de péage et de transport en train (2eme classe) sur présentation des justificatifs.

Daniel Blanc évoque la possibilité de compléter un formulaire en fin d'année pour obtenir une déduction fiscale associée aux frais de déplacement, si on fait don de ses frais à l'association. Cette possibilité est confirmée par un autre membre de l'association. Cette question sera prise en charge et par le président et la trésorière pour vérification et mise en place avec le bureau national.

Élections complémentaires pour le conseil d'administration.

Deux membres de l'association ont accepté de venir renforcer le conseil d'administration. Après s'être présentée devant l'assemblée générale, Madame Patricia Brun Detroyat a été élue à l'unanimité des présents et représentés.

Excusée pour cette réunion, Madame Ariel Rétoré a été présentée par le président et a été elle aussi élue à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

Le conseil d'administration élu pour 3 ans se compose de :

Monsieur Jean Pierre Celse
Madame Patricia Brun Detroyat
Monsieur François Hilaire
Madame Ariel Rétoré
Monsieur Jacques Malerba
Madame Marie Laure Loustalot Forest
Madame Marie Armelle Fouillard
Monsieur Philippe Berg
Monsieur Philippe Gascon

Le bureau de l'association reste inchangé avec :

Monsieur Jean Pierre Celse	Vice-Président
Madame Armelle Fouillard	Trésorière et chargée du site Internet
Madame Marie Laure Loustalot Forest	Secrétaire
Monsieur François Hilaire	Conseiller Juridique
Monsieur Jacques Malerba	Communication partenaires et institutions
Monsieur Philippe Berg	Communication Digitale et site Web
Monsieur Philippe Gascon	Président

Les questions diverses ont ensuite été abordées :

- Devant le nombre de commémorations et cérémonies, l'assemblée générale valide la recommandation de se focaliser sur les cérémonies associées à la résistance et la déportation.
- L'ONACVG a demandé aux associations mémorielles de l'aider à doter le concours CNRD pour la remise des prix aux lauréats. L'AG valide la proposition de donner à l'ONACVG une vingtaine de livres à prendre dans notre stock librairie.
- Le Bureau National a prévu un congrès national fin mai à Angoulême. Il est fait appel à un volontaire pour s'assurer que l'UNADIF 38 pourra être représentée lors de ce congrès.
- Jacques Malerba présente à l'AG une initiative qui est en cours, organisée par Monsieur R. Pras et Madame Paulette Chovelon pour donner à l'UNADIF 38 les droits sur une musique et un texte écrits par deux jeunes en hommage aux résistants Grenoblois du 11/11/43.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt cette Assemblée Générale Ordinaire 2025.

Fait à Grenoble le 7 Mars 2026

La secrétaire
Marie Laure Loustalot Forest

ML Loustalot-Forest

Le président
Philippe Gascon

